

Dans la forêt de Mimbagna / Ndjolé

La mort est suspecte

SCOM
Libreville/Gabon

L'expédition à laquelle il a pris part, le 5 août dernier, à Mimbagna (forêt de Ndjolé, département de l'Abanga-Bigne), aura été la dernière pour Jean-Stanislas Mavioga.

Ce chercheur d'or gabonais de 33 ans et son accompagnateur Safiane Issaka Abdou auraient été attaqués par une famille de pachydermes. Les enquêteurs de la brigade de gendarmerie de Ndjolé attendent les résultats de l'autopsie du corps de la victime, à Lambaréné, pour poursuivre leurs investigations. Vu que des indices laissent planer des doutes sur les causes du décès de Jean-Stanislas Mavioga.

Une source judiciaire proche du dossier indique que ce 5 août à l'aube, Jean-Stanislas Mavioga et Safiane Issaka Abdou quittent le campement du groupe d'orpailleurs, pour se diriger vers les collines de Mimbagna, région dans laquelle ils espèrent trouver des indices attestant de la présence du métal précieux. La zone est distante d'une cinquantaine de kilomètres environ de la commune de Ndjolé.

Au cours de leur progression, ils croisent en chemin un groupe d'éléphants, en train de dévaler une pente. Le Nigérien prend aussitôt la fuite. En empruntant une autre trajectoire, ce qui lui permet de sauver sa



Photo : D.R

Un instantané des recherches menées par les orpailleurs et les gendarmes...



Photo : D.R

...pour retrouver la dépouille de la victime.

peu. Mais, Jean-Stanislas Mavioga, ne fait pas preuve d'autant de réactivité. Pris de panique, il se serait mis à courir vers les pachydermes. Attaqué par un des mammifères, l'orpailleur gabonais succombe à la rencontre.

AUTOPSIE

Après avoir erré en

brousse, ce n'est que le lendemain que son compagnon parvient à retrouver le chemin du campement. Une fois en compagnie des autres chercheurs d'or, Issaka Abdou leur relate le drame. Informés de la situation, les gendarmes de la brigade de Ndjolé-Centre se rendent sur les

lieux le lendemain, c'est-à-dire le 6 août.

Le corps de Jean-Stanislas Mavioga est retrouvé, quelques heures après le début des recherches. A ce détail près que la victime ne porte aucune trace, certifiant qu'elle a été chargée par des éléphants. « S'il avait été chargé par des éléphants,

c'est presque à la petite cuillère que nous aurions ramassé l'infortuné. Au lieu de cela, nous n'avons relevé sur lui que quelques hématomes », renseigne un officier de police judiciaire. Le détail est troublant.

La décision sera de pratiquer une autopsie immédiate. Le corps de la

victime est acheminé à la morgue de Lambaréné (Moyen-Ogooué) pour être expertisé par un médecin-légiste. Comme l'exige la procédure, l'accompagnateur a été placé en garde à vue. En attendant que le spécialiste de la médecine légale livre ses conclusions.

Lutte contre le braconnage en Ogooué-Lolo

Du gibier et des fusils saisis



Photo : D.R

La direction provinciale des Eaux et Forêts.



Photo : D.R

Les fusils confisqués.



Photo : D.R

La cargaison de gibier saisie.

Claude-Médard MINKO
Koula-Moutou/Gabon

PREUVE d'une activité intense de chasse illégale dans la province de Ogooué-Lolo : la Direction provinciale des Eaux et Forêts a procédé, dernière-

ment, à une importante saisie de gibier et d'armes de chasse que transportaient des braconniers opérant dans la forêt de Bagnati. Précisément dans le canton de la Lolo-Wagna, où un important campement de chasse a été découvert. Cette partie de la forêt kouloise est, en effet, ré-

putée giboyeuse. Aussi, attire-t-elle de nombreux braconniers qui n'hésitent pas à fouler au pied les lois relatives à la période de chasse et à la protection des espèces protégées. Sur les lieux, les agents des Eaux et Forêts ont trouvé des cartouchières, des fusils de type calibre

12 et une importante cargaison de gibier fumé et frais.

Au regard du nombre d'espèces abattues et saisies, tout porte à croire que la cargaison devait alimenter le marché local et/ou l'extérieur de la province. Malheureusement pour les agents des Eaux et Forêts, les auteurs

de cet acte étaient absents des lieux au moment des faits. Une enquête a donc été diligentée pour les retrouver. Pour ce faire, les autorités locales et les villageois ont été mis à contribution pour dénoncer ou alerter les agents des Eaux et Forêts de toute activité de chasse illégale dans la ré-

gion. C'est, du reste, grâce à cette proximité de communication avec les populations riveraines et les patrouilles effectuées que le service de la Faune peut, un tant soit peu, dissuader les chasseurs sur la pratique du braconnage.